



Tél. : 04.77.27.80.09  
Fax : 04.77.27.86.94  
Email : [mairie.poncins@wanadoo.fr](mailto:mairie.poncins@wanadoo.fr)

## Réunion du conseil municipal de PONCINS du mardi 5 avril 2016

Séance Publique.

Absents excusés : Mme Nathalie DUBOEUF qui a donné pouvoir à Mr Stéphane RANC, Mme Catherine GIGOT et Mr Patrick LASSABLIERE.

Absents : Mme Marlène BERTHON et Mr Régis CHARNAY.

### 1. Compte rendu de la réunion du jeudi 25 février 2016.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du jeudi 25 février 2016.

### 2. Présentation et approbation du compte administratif 2015 du CCAS.

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2015 du Centre Communal d'Action Sociale :

Recette de fonctionnement	839.71 €
Dépenses de fonctionnement	633.60€
Excédent de l'exercice	206.11€
Report exercice	6 169.77 €
Résultat de clôture	6 375.88 €

Sous la présidence de Monsieur René REYNAUD, doyen de l'assemblée, le compte administratif est approuvé à l'unanimité. (Délibération n° 05-04-2016 - 1)

### 3. Présentation et approbation du compte de gestion 2015 du CCAS.

Le compte de gestion 2015, établi par madame Charline LAVOISIER, Percepteur, et approuvé à l'unanimité. (Délibération n° 05-04-2016 - 1)

### 4. Affectation des résultats du CCAS.

Compte tenu de la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le résultat de clôture de celui-ci d'un montant de 6 375.88 € est affecté au résultat du budget communal (compte 002). (Délibération n° 05-04-2016 - 1)

### 5. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016, à savoir :

- Taxe d'habitation	6.49 %
- Taxe foncière bâti	8.64 %
- Taxe foncière non bâti	28.46 % (délibération n° 05-04-2016 - 2)

### 6. Vote des subventions 2016

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, les subventions accordées aux associations et diverses organisations :

• ADAPEI	110 €
• ADMR Pays d'Urfé	250 €
• Amicale Boule	150 €
• Amicale Classe 64	15 €

• Association Culturelle Poncinoise (ACP)	150 €
• Association des Paralysés de France	50 €
• Association Roannaise Pour l'Apprentissage	60 €
• Atlas de la biodiversité	200 €
• Autisme Forez	50 €
• Club Handisport	100 €
• Club Pêche Nature de l'Astrée	150 €
• Comité de la Foire	150 €
• Comité des Fêtes	1 500 €
• Comité des Fêtes (vin d'honneur)	150 €
• Comité soutien Centre Hospitalier	200 €
• Croix Rouge de FEURS	50 €
• Docteur Clown	50 €
• Fanfare	350 €
• + subvention exceptionnelle	150 €
• FNACA	100 €
• Football Club de la Plaine	350 €
• Gymnastique Volontaire Poncinoise	150 €
• Lycée des Monts du Lyonnais	30 €
• MFR ST GERMAIN LESPINASSE	30 €
• Maison des Jeunes et de la Culture FEURS	350 €
• Pétanque Poncinoise	150 €
• Prévention routière	20 €
• Rats musqués	180 €
• Roses de Noël	50 €
• Sou de l'école	1 100 €
• + subvention exceptionnelle	3 500 €
• SSIAD des Montagnes du Matin	100 €
• Tennis Club Poncinois	150 €
• USEP	100 €
• Vie Libre	100 €

#### 7. Vote du budget communal 2016

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le **budget primitif 2016 de la commune** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	845 410 €
Section d'investissement	356 677 €

#### 8. Vote du budget assainissement 2016

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le **budget primitif assainissement 2016** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation	142 058 €
Section d'investissement	262 069 €

#### 9. Avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une convention prenant effet le 8 octobre 2012 a été signée pour la transmission électronique de la totalité des actes soumis au contrôle de légalité.

Par avenant n°1 du 15 avril 2013 à cette convention, le conseil municipal a décidé de renoncer à la télétransmission des actes budgétaires.



Suite à un courrier de la Préfecture qui souhaite développer la dématérialisation des actes budgétaires et afin de permettre cette opération, il est nécessaire de signer un nouvel avenant et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cet avenant et autorise Monsieur le Maire à le signer. (Délibération n° 05-04-2016 - 3)

#### 10. Courriers

- de Monsieur Bernard BONNE, Président du Département de la Loire concernant son intervention à l'occasion de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale),
  - du Conseil départemental suite au concours de fleurissement,
  - de Monsieur René-Miguel ROLAND :
- 1) suite au refus du conseil municipal de lui vendre une partie du chemin rural,
  - 2) proposition de nomination d'une partie du chemin rural
    - de Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, concernant la suppression des contrats de développement durable,

#### 11. Invitations

- ✓ du club de pêche sportive Forez-Velay : 34<sup>ème</sup> édition du Trophée du Lignon Forézien aura lieu le samedi 21 mai 2016,
- ✓ de l'association « Le chemin de Lola » pour un concert vendredi 15 avril 2016 à 20 h à la maison de la commune à FEURS.

#### 12. Réunions et manifestations

- Conseil municipal : **mardi 17 mai 2016 à 20h30**
- Commission fleurissement : **Mardi 12 avril 2016 à 11 h**
- Soirée fleurissement : **Lundi 9 mai 2016 ou jeudi 12 mai 2016 à 20h30 salle des Associations.**

Pour extrait certifié conforme  
A PONCINS, le 7 avril 2016



Le Maire

Julien DUCHÉ